



**SAS NINJA SQUAD**

13 impasse lotissement les Tilleuls  
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

**EXERCICE CLOS LE: 30/06/2014**

SIRET : 75251346500019

APE : 6202A

**EKY LIS**

*Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes*

*11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03*

*Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70*

*e.mail : ekylis-site@ekylis.com site : www.ekylis.com*

# Sommaire

<b>1. DOSSIER GESTION EKYLIS</b>	<b>1</b>
Bilan Récapitulatif	2
Soldes Intermédiaires Gestion	3
Soldes intermédiaires (suite)	4
Activité et Marge Globale	5
Tableau de Bord	6
Fonds Roulement	7
B.F.R.	8
Du résultat à la trésorerie	9
Ratios Ekylis	10
<b>2. DOCUMENTS FISCAUX (RN 2065)</b>	<b>11</b>
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS	30
<b>3. ANNEXE DES COMPTES</b>	<b>31</b>
<b>4. DETAIL DES COMPTES</b>	<b>40</b>

**DOSSIER GESTION EKYLIS**

**Bilan Récapitulatif**

	30/06/2014	%	30/06/2013	%	Variation	%
<b>BILAN ACTIF</b>						
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 189</b>	<b>1,26</b>	<b>240</b>	<b>0,19</b>	<b>1 949</b>	<b>812,23</b>
Immobilisations incorporelles	240	0,14		0,00		0,00
Immobilisations corporelles	1 949	1,12		0,00	-1 949	0,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>170 982</b>	<b>98,52</b>	<b>128 523</b>	<b>99,81</b>	<b>42 459</b>	<b>33,04</b>
Clients	50 745	29,24	49 086	38,12	1 659	3,38
Autres créances	1 685	0,97	576	0,45	1 109	192,36
Disponibilités	118 552	68,31	78 860	61,24	39 692	50,33
<b>COMPTES REGULARISATION</b>	<b>380</b>	<b>0,22</b>		<b>0,00</b>	<b>380</b>	<b>0,00</b>
Charges constatées d'avance	380	0,22		0,00	380	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>173 552</b>	<b>100,00</b>	<b>128 763</b>	<b>100,00</b>	<b>44 789</b>	<b>34,78</b>

	30/06/2014	%	30/06/2013	%	Variation	%
<b>BILAN PASSIF</b>						
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>74 710</b>	<b>43,05</b>	<b>42 489</b>	<b>33,00</b>	<b>32 221</b>	<b>75,83</b>
Capital	10 101	5,82	10 101	5,82		0,00
Réserves	32 388	18,66		0,00	-32 388	0,00
Résultat de l'exercice	32 221	18,57	32 388	25,15	-167	-0,52
<b>DETTES</b>	<b>98 841</b>	<b>56,95</b>	<b>86 274</b>	<b>67,00</b>	<b>12 568</b>	<b>14,57</b>
Fournisseurs	2 833	1,63	5 871	4,56	-3 038	-51,74
Dettes fiscales & sociales	95 882	55,25	80 403	62,44	15 479	19,25
Autres dettes	126	0,07		0,00	126	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>173 552</b>	<b>100,00</b>	<b>128 763</b>	<b>100,00</b>	<b>44 789</b>	<b>34,78</b>

## Soldes Intermédiaires Gestion

	30/06/14	%	30/06/13	%	Abs.(M)	Abs.(%)
Production vendue	263 232	100,00	190 909	100,00	72 323	37,88
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>263 232</b>	<b>100,00</b>	<b>190 909</b>	<b>100,00</b>	<b>72 323</b>	<b>37,88</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>263 232</b>	<b>100,00</b>	<b>190 909</b>	<b>100,00</b>	<b>72 323</b>	<b>37,88</b>
Transfert de Charges sur achats			146	0,08	-146	-100,00
Sous-Traitance	2 341	0,89	6 055	3,17	-3 714	-61,34
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>260 891</b>	<b>99,11</b>	<b>184 999</b>	<b>96,90</b>	<b>75 892</b>	<b>41,02</b>
Frais relatifs aux immeubles	1 289	0,49	785	0,41	504	64,20
Assurances	134	0,05	431	0,23	-298	-69,03
Intermédiaires et honoraires	4 392	1,67	6 429	3,37	-2 037	-31,68
Publicité, promotion	140	0,05	574	0,30	-434	-75,57
Déplacements, missions, réceptions	8 206	3,12	4 090	2,14	4 117	100,65
Fournitures bureau, téléphone, affranchis	1 470	0,56	189	0,10	1 281	676,32
Autres charges externes	3 327	1,26	1 484	0,78	1 844	124,27
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>241 932</b>	<b>91,91</b>	<b>171 017</b>	<b>89,58</b>	<b>70 915</b>	<b>41,47</b>
Taxe Professionnelle	1 186	0,45			1 186	
Autres impôts et taxes	1 855	0,70	770	0,40	1 085	140,86
Rémunérations brutes	145 602	55,31	94 152	49,32	51 451	54,65
Charges sociales	54 446	20,68	37 886	19,85	16 560	43,71
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>38 843</b>	<b>14,76</b>	<b>38 209</b>	<b>20,01</b>	<b>634</b>	<b>1,66</b>

## Soldes intermédiaires (suite)

	30/06/14	%	30/06/13	%	Abs.(M)	Abs.(%)
Autres produits	25	0,01	14	0,01	11	78,70
Dotations amort.immob.exploitation	955	0,36			955	
Autres charges	5		118	0,06	-114	-95,91
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 907</b>	<b>14,40</b>	<b>38 104</b>	<b>19,96</b>	<b>-197</b>	<b>-0,52</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔ</b>	<b>37 907</b>	<b>14,40</b>	<b>38 104</b>	<b>19,96</b>	<b>-197</b>	<b>-0,52</b>
Impôts sur les bénéfices	5 686	2,16	5 716	2,99	-30	-0,52
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>32 221</b>	<b>12,24</b>	<b>32 388</b>	<b>16,97</b>	<b>-167</b>	<b>-0,52</b>

**Activité et Marge Globale**

	30/06/2014	%	30/06/2013	%	Variation en valeur annuelle	%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	263 232	100,00	190 909	100,00	-72 323	-37,88
MARGE DE PRODUCTION	260 891	99,11	184 854	96,83	-76 037	-41,13
ACTIVITE TOTALE DE L'EXERCICE	263 232	100,00	190 909	100,00	-72 323	-37,88
MARGE GLOBALE	260 891	99,11	184 854	96,83	-76 037	-41,13

## Tableau de Bord

	30/06/14	30/06/13
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<i>ACTIVITE</i>	263 232	190 909
<i>MARGE DE PRODUCTION</i>	260 891	184 999
<i>MARGE COMMERCIALE</i>		
<i>MARGE BRUTE GLOBALE</i>	260 891	184 999
<i>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</i>	18 959	13 982
<i>VALEUR AJOUTEE</i>	241 932	171 017
<i>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</i>	38 843	38 209
<i>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</i>	955	
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>	37 907	38 104
<i>RESULTAT FINANCIER</i>		
<i>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</i>	37 907	38 104
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>32 221</b>	<b>32 388</b>
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b>		
<i>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</i>	33 177	32 388
<i>FONDS DE ROULEMENT</i>	72 521	42 249
<i>BESOINS EN FOND DE ROULEMENT</i>	-46 031	-36 611
<i>TRESORERIE</i>	118 552	78 860

## Fonds Roulement

	30/06/14	30/06/13
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital et primes	10 101	10 101
Réserve légale	1 010	
Autres réserves	31 378	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>32 221</b>	<b>32 388</b>
Total	74 710	42 489
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		
Autres amortissements et prov./Immob.corporelles	955	
Total	955	
<b>ENDETTEMENT A TERME</b>		
Total		
<b>AUTRES DETTES</b>		
Total		
<b>RESSOURCES STABLES</b>	75 666	42 489
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES</b>		
Immobilisations corporelles	-240	-240
Autres immobilisations corporelles	-2 905	
Total	-3 145	-240
<b>CHARGES A ETALER</b>		
Total		
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>72 521</b>	<b>42 249</b>

**B.F.R.**

	30/06/14	30/06/13
<b>ACTIFS D'EXPLOITATION</b>		
Clients et Comptes rattachés	50 745	49 086
Etat T.V.A.	1 236	576
Charges constatées Avance (E)	380	
<b>Total</b>	<b>52 362</b>	<b>49 663</b>
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Fournisseurs exploitation	-2 833	-5 871
Personnel	-44 915	-33 000
Organismes sociaux	-34 324	-27 256
Etat T.V.A.	-15 312	-13 866
Autres dettes fiscales	-1 330	-565
<b>Total</b>	<b>-98 715</b>	<b>-80 558</b>
<b>B.F.R. D'EXPLOITATION</b>	<b>-46 354</b>	<b>-30 895</b>
<b>B.F.R HORS EXPLOITATION</b>		
Débiteurs divers	419	
Etat I.S.	30	-5 716
Créditeurs divers	-126	
<b>Total</b>	<b>323</b>	<b>-5 716</b>
<b>TRESORERIE</b>		
Banque, C.C.P, Caisse	118 552	78 860
<b>Total</b>	<b>118 552</b>	<b>78 860</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>72 521</b>	<b>42 249</b>

## Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
<b>Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :</b>	<b>32 221</b>	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	955	
<b>Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation</b>	<b>33 177</b>	
<i>Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :</i>		
<i>Mais votre entreprise doit financer :</i>		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		2 905
<b>Total des besoins de financement de l'exercice</b>		<b>2 905</b>
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	78 860	
<b>A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :</b>	<b>109 132</b>	
<i>Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :</i>		
Augmentation de l'en-cours clients		1 659
Augmentation des autres créances		1 489
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		3 038
Augmentation des dettes fiscales et sociales	15 479	
Augmentation des autres dettes	126	
<b>Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation</b>	<b>9 420</b>	
<b>La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :</b>	<b>118 552</b>	

### Ratios Ekylis

	30/06/2014	30/06/2013	Evolution
<b>CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>	
<b>Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stock x nombre de jours	0*12x30	0*12x30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
<b>Délai de crédit clients (exprimé en jours)</b>	<b>58</b>	<b>78</b>	<b>-20</b>
Créances clients x nombre de jours	50745 x 12 x 30	49 086 x 12 x 30	
C.A. TTC	314 280	227 365	
<b>Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>-56</b>
Dettes fournisseurs x nombre de jours	2 833 x 12 x 30	5 871 x 12 x 30	
Achats TTC	23 012	21 156	

	30/06/2014	30/06/2013	Variation
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b> (exprimé en %)			
<b>Autonomie financière</b>	<b>75,59</b>	<b>49,25</b>	<b>53,48</b>
Capitaux propres	74 710	42 489	
Total dettes	98 841	86 274	
<b>Endettement financier</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts	0	0	
Capitaux fixes	75 666	42 489	
<b>Solvabilité à court terme</b>	<b>173,37</b>	<b>148,97</b>	<b>16,38</b>
Actif circulant – Stock	171 362 - 0	128 523 - 0	
Dettes hors emprunt	98 841	86 274	

**DOCUMENTS FISCAUX (RN 2065)**



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/2013	et clos le	30/06/2014	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social si différente du principal établissement:	
SAS NINJA SQUAD			
SIRET	7 5 2 5 1 3 4 6 5 0 0 0 1 9		
Adresse du destinataire:		Ancienne adresse en cas de changement:	
13 impasse lotissement les Tilleuls			
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT			

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

**B ACTIVITE**

Activités exercées	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	37 907	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées art. 238quindecies	

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>		

**D IMPUTATIONS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SAS EKY LIS EXPERTISE COMPTABLE 11 Rue Guilloud 69442 LYON CEDEX 03  Tel : 04.72.68.87.87	    Tel :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 08/09/2014 Lieu : SAINT JUST SAINT RAMBERT
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT MONSIEUR LACOTE CYRIL
	Signature :
	Tel :

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NINJA SQUAD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		13 impasse lotissement les Tilleuls 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 5 2 5 1 3 4 6 5 0 0 0 1 9		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le, 30/06/2014		N-1 30/06/2013	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	240	AG	240	240
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 904	AU	955	1 949
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	3 144	BK	955	2 189	240
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	50 745	BY	50 745	49 086
		Autres créances (3)	BZ	1 685	CA	1 685	576
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
Disponibilités		CF	118 551	CG	118 551	78 859	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	380	CI	380		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	171 362	CK	171 362	128 522	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	174 506	1A	955	173 551	128 762
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS NINJA SQUAD		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 10 101 .....)	DA	10 101	10 101	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 010		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	31 378		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	32 221	32 388	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	74 710	42 489
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 833	5 870	
	Dettes fiscales et sociales	DY	95 881	80 402	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	125			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	98 841	86 273	
	Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	173 551	128 762	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	98 841	86 273		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS NINJA SQUAD

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE	FF		
			FG	263 231	FH	FI	263 231	190 908
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FJ</b>	263 231	<b>FK</b>	<b>FL</b>	263 231	190 908	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		145	
	Autres produits (1) (11)				FQ	24	13	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					<b>FR</b>	263 256	191 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	21 299	20 037
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 041	770
	Salaires et traitements*					FY	145 602	94 151
	Charges sociales (10)					FZ	54 445	37 886
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	955	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	118
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					<b>GF</b>	225 349	152 963	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						<b>GG</b>	37 907	38 104
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>GP</b>			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					<b>GU</b>			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV</b>		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW</b>	37 907	38 104

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS NINJA SQUAD</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N - 1</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 686 5 716
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	263 256 191 067
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	231 035 158 679
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	32 221 32 388
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	— produits de location immobilières	HY	
	— produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	145
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	103
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

RENNVOIS

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>SAS NINJA SQUAD</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD	240	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	2 904
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	<b>TOTAL III</b>					LN		LO		LP	2 904
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV		
<b>TOTAL IV</b>					LQ		LR		LS		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					ØG	240	ØH		ØJ	2 904	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO		LV	240	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	2 904	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
<b>TOTAL III</b>					IY		NG	2 904	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ		NK	2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					I4		ØK		ØL	ØM	
								3 144			

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2014

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS NINJA SQUAD
Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B  
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS NINJA SQUAD</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>														
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY			EL			EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE			PF			PG		PH			
Terrains			PI			PJ			PK		PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF		QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN		QO			
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT			
<b>TOTAL III</b>			QU			QV			QW		QX			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN			ØP			ØQ		ØR			
<b>CADRE B</b>														
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
DOTATIONS														
REPRISES														
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice														
Immobilisations amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5			
Autres immob. incor- porelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9			
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7			
Constructions	Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5			
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2			
	Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9			
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5			
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3			
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1			
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8			
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7			
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM				NO			
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)			
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS NINJA SQUADNéant  \*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS NINJA SQUAD				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	50 745		50 745					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	30		30				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 655		1 655				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	380		380					
	<b>TOTAUX</b>			VT	52 810	VU	52 810	VV			
RENOVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		– Remboursements obtenus en cours d'exercice							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 833		2 833						
Personnel et comptes rattachés		8C	44 915		44 915						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	34 324		34 324						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 312		15 312					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 330		1 330						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	125		125						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	98 841	VZ	98 841					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <b>SAS NINJA SQUAD</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>30/06/2014</b>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions							
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
						<b>TOTAL I</b>		<b>37 907</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	37 907	
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>								XN	37 907	

Désignation de l'entreprise <b>SAS NINJA SQUAD</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>			

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	<b>JQ</b>	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	<b>JR</b>	Crédit d'impôt famille	<b>JS</b>
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	<b>JT</b>	Crédit d'impôt investissement en Corse	<b>JU</b>	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	<b>JV</b>
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	<b>JW</b>	Autres imputations	<b>JX</b>	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	<b>O1</b>

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)****XU**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <b>SAS NINJA SQUAD</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB	1 010	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	32 388		- Autres réserves		ZD	31 378		
	Prélèvements sur les réserves				ØE			Dividendes		ZE			
								Autres répartitions		ZF			
	<b>TOTAL I</b>				ØF	32 388		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
										<b>TOTAL II</b>		ZH	32 388
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)</b>													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	2 340	6 055				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	1 289	785				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	4 392	6 429				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	80	ST	13 277	6 768				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	21 299	20 037				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 186					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	1 855	770				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	3 041	770				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	51 048	36 456				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 712	1 119				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB	125 247					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :                      handicapés) :						YP	3	3				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%				
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL			
							Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO			
							Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS NINJA SQUAD

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨</b>							
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩</b>			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SAS NINJA SQUAD

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS NINJA SQUAD Néant \***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

CALC219BF4

( art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS NINJA SQUAD  
13 impasse lotissement les Tilleuls  
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

Numéro SIRET du principal établissement

75251346500019

Code APE

6202A

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

## I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs <span style="float: right;">37 907</span>
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

## II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12 <span style="float: right;">38 120</span>
h	Dont plus-value nette à court terme imposable
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice <span style="float: right;">37 907</span>
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
Total lignes h à k <span style="float: right;">37 907</span>	

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

**ANNEXE DES COMPTES**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NINJA SQUAD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2014, dont le total est de 173 552 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 221 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2013 au 30/06/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/08/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	240			240
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>240</b>			<b>240</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 905		2 905
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>2 905</b>		<b>2 905</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>240</b>	<b>2 905</b>		<b>3 145</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b><i>Ventilation des augmentations</i></b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 905		2 905
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>2 905</b>		<b>2 905</b>
<b><i>Ventilation des diminutions</i></b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		955		955
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>955</b>		<b>955</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>955</b>		<b>955</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 52 811 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b><i>Créances de l'actif immobilisé :</i></b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b><i>Créances de l'actif circulant :</i></b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	50 745	50 745	
Autres	1 685	1 685	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	380	380	
<b>Total</b>	<b>52 811</b>	<b>52 811</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 101,00 euros décomposé en 10 101 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 98 841 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 833	2 833		
Dettes fiscales et sociales	95 882	95 882		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	126	126		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>98 841</b>	<b>98 841</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 833
Dettes fiscales et sociales	65 110
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>67 943</b>

**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	380
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>380</b>

**DETAIL DES COMPTES**

### Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/14	Net au 30/06/13
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 – Concessions et droits similaires	240,00		240,00	240,00
	240,00		240,00	240,00
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles				
218310 – Matériel informatique	2 904,68		2 904,68	
281831 – AMORT.MATERIEL INFORMATIQUE		955,33	-955,33	
	2 904,68	955,33	1 949,35	
<i>Immobilisations financières</i>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 144,68</b>	<b>955,33</b>	<b>2 189,35</b>	<b>240,00</b>
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
411000 – Clients	50 745,00		50 745,00	49 086,45
	50 745,00		50 745,00	49 086,45
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	30,00		30,00	
	30,00		30,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 – Tva déductible s/immobilisations	419,04		419,04	
445660 – Tva déductible s/aut.biens et sces	552,91		552,91	392,52
445665 – TVA déductible intracommunautaire	102,70		102,70	
445710 – Tva collectée	54,90		54,90	
445860 – Tva sur factures non parvenues	525,81		525,81	183,94
	1 655,36		1 655,36	576,46
<i>Divers</i>				
Disponibilités				
512000 – Banque	118 551,69		118 551,69	78 859,83
	118 551,69		118 551,69	78 859,83
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges constatées d'avance	380,20		380,20	
	380,20		380,20	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>171 362,25</b>		<b>171 362,25</b>	<b>128 522,74</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>174 506,93</b>	<b>955,33</b>	<b>173 551,60</b>	<b>128 762,74</b>

## Détail du Bilan

	Net au 30/06/14	Net au 30/06/13
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	10 101,00	10 101,00
	10 101,00	10 101,00
Réserve légale		
106100 – Réserve légale	1 010,10	
	1 010,10	
Autres réserves		
106800 – Autres réserves	31 378,08	
	31 378,08	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>32 221,23</b>	<b>32 388,18</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>74 710,41</b>	<b>42 489,18</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 – Fournisseurs		2 164,75
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	2 833,37	3 706,24
	2 833,37	5 870,99
Personnel		
428600 – Personnel – autres charges à payer	44 915,00	33 000,00
	44 915,00	33 000,00
Organismes sociaux		
431000 – Sécurité sociale	11 881,00	10 215,00
437100 – Caisse de retraite cadres	3 579,00	3 181,00
438600 – Charges sociales – charges à payer	18 864,30	13 860,00
	34 324,30	27 256,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices		5 716,00
		5 716,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445200 – Tva due intracommunautaire	102,70	
445510 – Tva à décaisser	6 880,00	7 137,00
445710 – Tva collectée		6 728,55
445715 – TVA Collectée 20%	8 329,50	
	15 312,20	13 865,55
Autres dettes fiscales et sociales		
448600 – Etat – autres charges à payer	1 330,46	565,02
	1 330,46	565,02
Dettes fiscales et sociales	95 881,96	80 402,57
Autres dettes		
467100 – Autres comptes débiteurs/créditeurs	125,86	
	125,86	
<b>DETTES</b>	<b>98 841,19</b>	<b>86 273,56</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>173 551,60</b>	<b>128 762,74</b>

### Détail Soldes intermédiaires de gestion

	30/06/14	%	30/06/13	%	Rel.(M)	Rel.(%)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue						
706000 – PRESTATIONS INFORMATIQUES			181 008,70	94,81	-181 008,70	-100,00
706100 – DEVELOPPEMENT 19.6%	110 612,50	42,02			110 612,50	
706110 – DEVELOPPEMENT AUTOLIQUIDATIO	5 500,00	2,09			5 500,00	
706120 – DEVELOPPEMENT 20%	85 850,00	32,61			85 850,00	
706200 – EXPERTISE ET AUDIT 19.6%	4 525,00	1,72			4 525,00	
706220 – EXPERTISE ET AUDIT 20%	1 312,00	0,50			1 312,00	
706300 – COURS ET FORMATION 19.6%	9 508,00	3,61			9 508,00	
706320 – COURS ET FORMATION 20%	36 299,45	13,79			36 299,45	
706400 – MAINTENANCE	4 675,00	1,78	9 900,00	5,19	-5 225,00	-52,78
706420 – MAINTENANCE 20%	4 950,00	1,88			4 950,00	
	263 231,95	100,00	190 908,70	100,00	72 323,25	37,88
Cie de matières et sous-traitance						
604000 – Achats d'études et prestations INFO	600,00	0,23	5 558,50	2,91	-4 958,50	-89,21
604100 – Achats abnmt serveur internet	621,95	0,24	496,74	0,26	125,21	25,21
604200 – CO-WORKING	1 118,88	0,43			1 118,88	
	2 340,83	0,89	6 055,24	3,17	-3 714,41	-61,34
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>260 891,12</b>	<b>99,11</b>	<b>184 853,46</b>	<b>96,83</b>	<b>76 037,66</b>	<b>41,13</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>263 231,95</b>	<b>100,00</b>	<b>190 908,70</b>	<b>100,00</b>	<b>72 323,25</b>	<b>37,88</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>260 891,12</b>	<b>99,11</b>	<b>184 853,46</b>	<b>96,83</b>	<b>76 037,66</b>	<b>41,13</b>
Autres achats et charges externes						
606300 – Achats de petit équipement	2 292,71	0,87			2 292,71	
613200 – Locations immobilières	1 289,00	0,49	785,00	0,41	504,00	64,20
616100 – Assurances multirisques	133,57	0,05	431,32	0,23	-297,75	-69,03
618300 – Documentation technique			954,41	0,50	-954,41	-100,00
618500 – Frais de colloques, de séminaires	385,65	0,15			385,65	
622600 – Honoraires	4 349,00	1,65	4 930,00	2,58	-581,00	-11,78
622700 – Frais d'actes et contentieux	43,46	0,02	1 499,01	0,79	-1 455,55	-97,10
623000 – Publicité	140,24	0,05	574,01	0,30	-433,77	-75,57
625100 – Voyages et déplacements	6 672,89	2,53	3 240,92	1,70	3 431,97	105,89
625300 – Forfait kilométriques	180,36	0,07	110,96	0,06	69,40	62,55
625700 – Réceptions	1 353,10	0,51	737,95	0,39	615,15	83,36
626000 – Frais postaux	123,82	0,05	189,38	0,10	-65,56	-34,62
626110 – HEBERGEMENT INFORMATIQUE	1 346,37	0,51			1 346,37	
627500 – Frais sur effets	228,07	0,09	382,78	0,20	-154,71	-40,42
627800 – Prestations de services bancaires	340,05	0,13			340,05	
628110 – Cotisations professionnelles	80,58	0,03	146,32	0,08	-65,74	-44,93
	18 958,87	7,20	13 982,06	7,32	4 976,81	35,59
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>241 932,25</b>	<b>91,91</b>	<b>170 871,40</b>	<b>89,50</b>	<b>71 060,85</b>	<b>41,59</b>
Impôts, taxes et verst assimilés						
633300 – Formation continue (organisme)	946,39	0,36	355,23	0,19	591,16	166,42

### Détail Soldes intermédiaires de gestion

	30/06/14	%	30/06/13	%	Rel.(M)	Rel.(%)
633500 – Taxe d'apprentissage (verst libér.)	908,81	0,35	415,00	0,22	493,81	118,99
635111 – C.F.E	916,00	0,35			916,00	
635112 – C.V.A.E.	270,00	0,10			270,00	
	3 041,20	1,16	770,23	0,40	2 270,97	294,84
<b>Charges de personnel</b>						
641100 – Salaires appointements	145 602,37	55,31	94 151,70	49,32	51 450,67	54,65
645100 – Cotisations à l'urssaf	38 317,91	14,56	18 169,60	9,52	20 148,31	110,89
645210 – prévoyance mederic	1 802,80	0,68			1 802,80	
645310 – Cotisations retraites (cadres)			111,77	0,06	-111,77	-100,00
645320 – Cotisations retraites (salariés)	9 320,77	3,54	5 744,73	3,01	3 576,04	62,25
645600 – Cot.sociales/gratif.a payer	5 004,30	1,90	13 860,00	7,26	-8 855,70	-63,89
	200 048,15	76,00	132 037,80	69,16	68 010,35	51,51
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>38 842,90</b>	<b>14,76</b>	<b>38 063,37</b>	<b>19,94</b>	<b>779,53</b>	<b>2,05</b>
<b>Reprises s/ charges et Transferts</b>						
791000 – Transfert de charges d'exploitation			145,55	0,08	-145,55	-100,00
			145,55	0,08	-145,55	-100,00
<b>Autres produits</b>						
758000 – Produits divers gestion courante	24,50	0,01	13,71	0,01	10,79	78,70
	24,50	0,01	13,71	0,01	10,79	78,70
<b>Dot. amortissements et provisions</b>						
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	955,33	0,36			955,33	
	955,33	0,36			955,33	
<b>Autres charges</b>						
651000 – Redevances pour brevets, licences			103,26	0,05	-103,26	-100,00
658000 – Charges diverses gestion courante	4,84		15,19	0,01	-10,35	-68,14
	4,84		118,45	0,06	-113,61	-95,91
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 907,23</b>	<b>14,40</b>	<b>38 104,18</b>	<b>19,96</b>	<b>-196,95</b>	<b>-0,52</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔ</b>	<b>37 907,23</b>	<b>14,40</b>	<b>38 104,18</b>	<b>19,96</b>	<b>-196,95</b>	<b>-0,52</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
695000 – Impôts sur les bénéfices	5 686,00	2,16	5 716,00	2,99	-30,00	-0,52
	5 686,00	2,16	5 716,00	2,99	-30,00	-0,52
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>32 221,23</b>	<b>12,24</b>	<b>32 388,18</b>	<b>16,97</b>	<b>-166,95</b>	<b>-0,52</b>

### Détail du compte de résultat

	30/06/14	%	30/06/13	%	Rel.(M)	Rel.(%)
<b>PRODUITS</b>						
Production vendue						
706000 – PRESTATIONS INFORMATIQUES			181 008,70	94,81	-181 008,70	-100,00
706100 – DEVELOPPEMENT 19.6%	110 612,50	42,02			110 612,50	
706110 – DEVELOPPEMENT AUTOLIQUIDATIO	5 500,00	2,09			5 500,00	
706120 – DEVELOPPEMENT 20%	85 850,00	32,61			85 850,00	
706200 – EXPERTISE ET AUDIT 19.6%	4 525,00	1,72			4 525,00	
706220 – EXPERTISE ET AUDIT 20%	1 312,00	0,50			1 312,00	
706300 – COURS ET FORMATION 19.6%	9 508,00	3,61			9 508,00	
706320 – COURS ET FORMATION 20%	36 299,45	13,79			36 299,45	
706400 – MAINTENANCE	4 675,00	1,78	9 900,00	5,19	-5 225,00	-52,78
706420 – MAINTENANCE 20%	4 950,00	1,88			4 950,00	
	263 231,95	100,00	190 908,70	100,00	72 323,25	37,88
Autres produits						
758000 – Produits divers gestion courante	24,50	0,01	13,71	0,01	10,79	78,70
791000 – Transfert de charges d'exploitation			145,55	0,08	-145,55	-100,00
	24,50	0,01	159,26	0,08	-134,76	-84,62
<b>Total</b>	<b>263 256,45</b>	<b>100,01</b>	<b>191 067,96</b>	<b>100,08</b>	<b>72 188,49</b>	<b>37,78</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Autres achats & charges externes						
604000 – Achats d'études et prestations INFO	600,00	0,23	5 558,50	2,91	-4 958,50	-89,21
604100 – Achats abnmt serveur internet	621,95	0,24	496,74	0,26	125,21	25,21
604200 – CO-WORKING	1 118,88	0,43			1 118,88	
606300 – Achats de petit équipement	2 292,71	0,87			2 292,71	
613200 – Locations immobilières	1 289,00	0,49	785,00	0,41	504,00	64,20
616100 – Assurances multirisques	133,57	0,05	431,32	0,23	-297,75	-69,03
618300 – Documentation technique			954,41	0,50	-954,41	-100,00
618500 – Frais de colloques, de séminaires	385,65	0,15			385,65	
622600 – Honoraires	4 349,00	1,65	4 930,00	2,58	-581,00	-11,78
622700 – Frais d'actes et contentieux	43,46	0,02	1 499,01	0,79	-1 455,55	-97,10
623000 – Publicité	140,24	0,05	574,01	0,30	-433,77	-75,57
625100 – Voyages et déplacements	6 672,89	2,53	3 240,92	1,70	3 431,97	105,89
625300 – Forfait kilométriques	180,36	0,07	110,96	0,06	69,40	62,55
625700 – Réceptions	1 353,10	0,51	737,95	0,39	615,15	83,36
626000 – Frais postaux	123,82	0,05	189,38	0,10	-65,56	-34,62
626110 – HEBERGEMENT INFORMATIQUE	1 346,37	0,51			1 346,37	
627500 – Frais sur effets	228,07	0,09	382,78	0,20	-154,71	-40,42
627800 – Prestations de services bancaires	340,05	0,13			340,05	
628110 – Cotisations professionnelles	80,58	0,03	146,32	0,08	-65,74	-44,93
	21 299,70	8,09	20 037,30	10,50	1 262,40	6,30
<b>Total</b>	<b>21 299,70</b>	<b>8,09</b>	<b>20 037,30</b>	<b>10,50</b>	<b>1 262,40</b>	<b>6,30</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>241 956,75</b>	<b>91,92</b>	<b>171 030,66</b>	<b>89,59</b>	<b>70 926,09</b>	<b>41,47</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
633300 – Formation continue (organisme)	946,39	0,36	355,23	0,19	591,16	166,42
633500 – Taxe d'apprentissage (verst libér.)	908,81	0,35	415,00	0,22	493,81	118,99

### Détail du compte de résultat

	30/06/14	%	30/06/13	%	Rel.(M)	Rel.(%)
635111 – C.F.E	916,00	0,35			916,00	
635112 – C.V.A.E.	270,00	0,10			270,00	
	3 041,20	1,16	770,23	0,40	2 270,97	294,84
<b>Salaires et Traitements</b>						
641100 – Salaires appointements	145 602,37	55,31	94 151,70	49,32	51 450,67	54,65
	145 602,37	55,31	94 151,70	49,32	51 450,67	54,65
<b>Charges sociales</b>						
645100 – Cotisations à l'urssaf	38 317,91	14,56	18 169,60	9,52	20 148,31	110,89
645210 – prévoyance mederic	1 802,80	0,68			1 802,80	
645310 – Cotisations retraites (cadres)			111,77	0,06	-111,77	-100,00
645320 – Cotisations retraites (salariés)	9 320,77	3,54	5 744,73	3,01	3 576,04	62,25
645600 – Cot.sociales/gratif.a payer	5 004,30	1,90	13 860,00	7,26	-8 855,70	-63,89
	54 445,78	20,68	37 886,10	19,85	16 559,68	43,71
<b>Amortissements et provisions</b>						
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	955,33	0,36			955,33	
	955,33	0,36			955,33	
<b>Autres charges</b>						
651000 – Redevances pour brevets, licences			103,26	0,05	-103,26	-100,00
658000 – Charges diverses gestion courante	4,84		15,19	0,01	-10,35	-68,14
	4,84		118,45	0,06	-113,61	-95,91
<b>Total</b>	<b>204 049,52</b>	<b>77,52</b>	<b>132 926,48</b>	<b>69,63</b>	<b>71 123,04</b>	<b>53,51</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 907,23</b>	<b>14,40</b>	<b>38 104,18</b>	<b>19,96</b>	<b>-196,95</b>	<b>-0,52</b>
<b>Résultat financier</b>						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>37 907,23</b>	<b>14,40</b>	<b>38 104,18</b>	<b>19,96</b>	<b>-196,95</b>	<b>-0,52</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
695000 – Impôts sur les bénéfices	5 686,00	2,16	5 716,00	2,99	-30,00	-0,52
	5 686,00	2,16	5 716,00	2,99	-30,00	-0,52
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>32 221,23</b>	<b>12,24</b>	<b>32 388,18</b>	<b>16,97</b>	<b>-166,95</b>	<b>-0,52</b>